

Retail: Mesures d'aménagement des caisses

Les mesures suivantes peuvent être prises pour éviter la contagion lors des opérations de paiement :

- Informez les clients afin de bien clarifier la procédure de paiement p.ex. grâce à des affiches placées à l'entrée du magasin.
- Placez des panneaux de protection en plexi aux caisses afin d'éviter les contacts directs avec les clients.
- Protégez les téléphones ou les microphones avec une feuille de protection. Jetez cette feuille de protection lors de chaque changement de caissier.
- Apposez des marquages au sol pour indiquer les emplacements où les clients doivent attendre afin de conserver une distance de 1,5 mètres entre eux.
- Limiter autant que possible le changement de personnel à la caisse ou désignez une personne par caisse.
 - Désinfectez les surfaces tactiles (touches, scanner, chaise,...) lors de chaque changement de caissier.
 - Nettoyez/désinfectez régulièrement la bande transporteuse, la caisse, le scanner et le clavier de l'appareil de paiement par carte de crédit.
 - Mettez du gel de désinfection alcoolique à la caisse à la disposition des clients et du personnel.
- Si des caisses automatiques et/ou des scanners de paiement sont présents, encouragez leurs utilisations. Veillez à nettoyer régulièrement les surfaces où les contacts tactiles sont possibles.
- Ne permettez l'usage des cartes et des bons de réduction que s'ils peuvent être scannés.
- Si des dispositifs antivols doivent être enlevés sur des marchandises (P.ex. des vêtements), portez des gants lors de l'enlèvement de ces dispositifs.
- Lors des remboursements placez l'argent sur une soucoupe afin d'éviter les contacts de main à main.
- Demandez aux clients de montrer les code-barres des produits afin que le personnel du magasin ne doive pas les manipuler.
- Laissez les clients emballer eux-mêmes les produits qu'ils ont achetés.
- Placez le sac sur le comptoir avec les marchandises et laissez le client ouvrir le sac.
- Privilégiez un ticket de caisse électronique (pour les clients qui possèdent une carte de clientèle) ou déposez le ticket sur le comptoir afin d'éviter les contacts de main à main..
- Portez (éventuellement) des gants en latex/nitrile

Ce document a été établi en date du 20/04/2020 sur base des mesures en vigueur à cette date.